## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE FINANCEMENT DE 8 MILLIONS D'EUROS POUR L'ACQUISITION D'UN DOCK FLOTTANT : UN ATOUT STRATEGIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT DU GRAND PORT MARITIME DE LA REUNION

Le Président du Directoire du Grand Port Maritime de La Réunion, Julien Dujardin et la Directrice de l'Agence Française de Développement (AFD) Réunion - TAAF, Marie-Pierre Nicollet, ont signé le 19 septembre, en présence du préfet, Jérôme Filippini, de la présidente du Conseil de surveillance, Shenaz Bagot, et du conseiller régional délégué au co-développement régional, Wilfrid Bertile, une convention de financement d'un montant de 8 millions d'euros pour l'achat et la modernisation d'un dock flottant. Ce projet marque une étape décisive dans le développement stratégique de Port Réunion et constitue un levier majeur pour renforcer sa compétitivité sur la scène maritime internationale.











## Le Port, mardi 1er octobre 2024

Ce dock flottant de 120 mètres de long et 32 mètres de large, sera doté des technologies les plus avancées et permettra de structurer une filière de maintenance et réparation navale indispensable aux ambitions du Grand Port Maritime, par ailleurs 3ème base navale et 4ème port à conteneurs français.

Construit par le chantier naval européen Navikon (Pologne), le dock est actuellement en route vers Cape Town en Afrique du Sud pour une mise en cale sèche et fera l'objet de travaux de modernisation en vue de l'obtention d'un certificat de classification. Doté de 2 grues de 5T et 8T, le dock pourra accueillir des navires jusqu'à 110m et 4 600Tonnes (largeur utile de 25m). Son arrivée à la Réunion est prévue au second trimestre 2025.

Le projet, porteur d'une création nette d'une centaine d'emplois directs, apporte une contribution concrète à l'animation et à l'essor de l'économie bleue. Il répond en effet aux besoins des armateurs civils et militaires opérant depuis La Réunion et dont les navires de plus de 60 mètres ne pouvaient pas, avant l'acquisition du dock flottant, être réparés sur place. Ainsi, tous les arrêts techniques qui se déroulent aujourd'hui à l'étranger seront désormais réalisables à la Réunion. Cela induira un surcroît d'activités conséquent et s'accompagnera d'une montée en compétence des salariés réunionnais. Au-delà de la flotte locale, l'ambition du Grand Port Maritime est également d'attirer les navires transitant dans la zone sud-ouest de l'océan Indien pour un arrêt technique à La Réunion.

Pour le préfet de la Réunion : « Le Grand Port Maritime de La Réunion continue d'être ambitieux dans ses projets de modernisation. L'acquisition du dock flottant a connu certes des aléas, mais l'État a soutenu ce projet pour le développement de la filière et le rayonnement de la France dans l'océan Indien. La participation de l'État au financement de ce projet à hauteur de 4,5 millions d'euros, notamment au titre du contrat de convergence et de transformation, a permis de sécuriser cette acquisition. Le dock flottant est un marqueur de confiance dans l'avenir de la filière de réparation navale, l'essor de ses entreprises, de ses salariés et dans l'expertise française en la matière. Dès 2021, grâce au Plan de relance, les entreprises ont déjà pu se préparer à l'arrivée du dock flottant grâce au soutien du projet de rénovation du magasin 90 et du projet d'investissement de Piriou Réunion. Il est heureux que ce projet global puisse se concrétiser grâce à la participation de tous. En confiance, le Grand Port Maritime et l'État continuent d'investir pour faire de Port Réunion une infrastructure d'excellence dans la région. »











Pour la Présidente de Région, représentée par Wilfrid Bertile, conseiller régional délégué au co-développement régional : « La Région Réunion se réjouit de contribuer au financement du dock flottant du Grand Port Maritime de La Réunion, un projet d'envergure visant à accroître les capacités de construction et de réparation navales de l'île. Grâce au soutien du Fonds européen de développement régional (FEDER), dont la Région est autorité de gestion, une enveloppe de 11,7 millions d'euros a été allouée, représentant 60% du coût total de l'acquisition. Ce nouvel équipement permettra un saut quantitatif et qualitatif considérable par rapport aux moyens actuellement présents. En plus de moderniser les infrastructures, il créera de nouveaux emplois et diversifiera les activités du port, renforçant ainsi la position stratégique de Port Réunion dans le sud-ouest de l'océan Indien. La Région s'inscrit dans une dynamique de co-développement régional et d'économie bleue, avec un accent particulier sur la formation maritime. Le dock flottant s'intègre pleinement dans les ambitions de La Réunion en matière d'économie durable et de sécurité maritime, tout en soutenant la politique française dans l'Indopacifique. »

Pour Julien Dujardin, Président du Directoire du Grand Port Maritime : « Ce projet s'inscrit dans la volonté de faire de Port Réunion un acteur majeur de la réparation navale au niveau régional, une ambition partagée par l'Etat et la collectivité régionale, et qui s'est traduite par leur accompagnement financier significatif et constant. En intégrant également le programme de réhabilitation du Magasin 90 transformé en Ateliers de l'océan, offrant ainsi un écosystème favorable pour les entreprises locales, et les travaux d'adaptation des infrastructures au port Ouest, le coût total de l'opération s'élève à plus de 24 millions d'euros, un investissement d'envergure pour notre Etablissement, au service du développement économique régional. »

Pour Marie-Pierre Nicollet, Directrice de l'Agence française de développement (AFD) Réunion – TAAF : « Avec les compétences déjà déployées à La Réunion, et celles à venir grâce au projet régional du lycée de la mer, le dock flottant permettra de mener des travaux de réparation navale dans le respect des normes environnementales européennes avec tous les amodiataires des Ateliers de l'Océan. Ce projet coche toutes les cases, celle de la sobriété puisqu'il s'agit d'un dock acheté d'occasion, celle de l'emploi, et enfin celle de la souveraineté nationale. »

PJ: Photo d'illustration et fiche descriptive

## **Contacts presse**

PREFECTURE DE LA REUNION

communication@reunion.gouv.fr - 0262 407 419

**REGION REUNION** 

com@cr-reunion.fr - 0262 48 70 70

Grand Port Maritime de La Réunion

communication@reunion.port.fr - 0693 88 98 46

Agence Française de Développement (AFD) Agence Réunion – TAAF <a href="mailto:leblef@afd.fr">leblef@afd.fr</a> – 0692 61 37 91